ABC FORMATION
108 Chemin de Groslay
93140 BONDY
SASU au capital de 15 000.00 Euros
Sté à 100 Actions de 15.00 € chacune
RCS de Bobigny 918 736 570

PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
En date du 20 Novembre 2025 à 10 H 00

Ordre du jour : Changement de président et adresse siège social.

Mme. LAIRECHE Lahaouaria, née le 02/02/1979 à Saint Maur des Fosses (94) de nationalité Française, demeurant 134 Avenue Pierre Kerautret 93230 ROMAINVILLE.

Ci-après désigné l'« associé unique »,

Prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Suite à la cession d'actions de **Mme. LAIRECHE Lahaouaria** à **M. THEYSBAERT Jérémy Jacques**.

Le nouveau président de la société **M. AIT-WAAL BRAHIM, né le 17/05/1991 à Montreuil (93), de nationalité Française, demeurant 79-81 bd Henri Barbusse 93230 ROMAINVILLE**. En remplacement de l'ancien **Mme. LAIRECHE Lahaouaria** démissionnaire de sa fonction de président.

Le reste est inchangé.

DEUXIEME DECISION

En date d'effet du **20/11/2025**, le siège social de la société est : **184 Rue de Paris 93130 NOISY LE SEC** l'ancien étant fermé.

Le reste est inchangé.

TROIXIEME DECISION

L'associé unique confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes tous pouvoirs à l'effet d'accomplir toutes autres formalités requises par les textes législatifs ou réglementaires en vigueur.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé de la société.

En foi de quoi, est dressé le présent procès-verbal.

Fait à Noisy le sec,
Le 20/11/2025.

